

Histoire des institutions et des politiques patrimoniales 2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 12,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4HoPC003
- > En savoir plus : <https://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr/>

Présentation

Les séances, assurées par un enseignant-chercheur spécialiste d'un des établissements partenaires de la formation ou par des professionnels des musées et des institutions patrimoniales (conservateurs, attachés de conservation, assistants de conservation, chercheurs...) ont pour visée de sensibiliser les étudiants aux grandes institutions patrimoniales (musées Etat et territoriaux, MH, Inventaire, CMN, CNRS...), à leur histoire, leur organisation et leurs missions. Le programme détaillé (intervenant, thème, date et lieu) est fourni sur le site web dédié à la préparation en début de semestre.

Objectifs

Acquérir la connaissance des structures patrimoniales publiques, des enjeux que doivent relever ces acteurs (conservation préventive, diffusion de la culture, valorisation de la recherche, patrimoine matériel et immatériel, lutte contre le pillage des biens culturels...) et de la réalité quotidienne des métiers du patrimoine ; se préparer au mieux aux épreuves orales, notamment aux questions des jurys des concours.

Évaluation

Contrôle de connaissances (questions, mise en situation, etc.) visant à vérifier les acquis des candidats
Session 1 Durée : épreuve orale (30 mn maximum).
Session 2 Durée : épreuve orale (30 mn maximum).
Pas de régime dérogatoire.

Compétences visées

Une compétence disciplinaire : Connaissance des structures et de leur histoire, des principales lois et politiques publiques.

Une compétence méthodologique : Capacité à sélectionner les informations principales pour les épreuves orales et écrites sur les institutions et l'administration de la Culture.

Bibliographie

Une bibliographie spécifique pourra être fournie au gré des séances.

Ressources pédagogiques

Documents sur le site dédié de la formation si nécessaire
<https://www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr/>